



12 heures

Objectifs pédagogiques

Apporter les compétences et les connaissances nécessaires à l'application de protocoles de sécurité liés à l'activité escalade et à la gestion d'un parc EPI.

Compétences

Situer son action dans l'environnement réglementaire et normatif des EPI afin de pouvoir réaliser les différents niveaux de contrôle.
Connaître les différents matériels de sécurité (utilisation, entretien, stockage) afin de pouvoir les identifier, les marquer, les entretenir.
Avoir un suivi de son matériel.

Description / Contenu

- * Approche juridique.
- * Définition et réglementation.
- * Identification, marquage, contrôle et gestion des EPI.
- * Elaboration d'un registre.
- * Certification de référent EPI - Escalade scolaire.

Modalités pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de mise en situation.
- Analyse de Pratique
- Évaluation en situation

Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation des compétences se fera pendant la formation durant les mises en situation : auto-évaluation, auto-positionnement, et/ou questionnaire d'évaluation formative.

Public / Prérequis

Enseignants EPS du 2nd degré (Collège et lycée).
Aucun
20 participants maximum/groupe

Frais pédagogiques

Prise en charge Formiris : Budget Territorial - Pris en charge si établissement affilié.
Prise en charge Akto : Coût 250 €uros.

Modalités et délais d'accès

Toutes nos formations sont accessibles uniquement aux enseignants et personnels éducatifs de l'enseignement catholique privé.
Date limite d'inscription : 10 jours avant le début de la formation.

Personne en situation de handicap



Toute personne en situation de handicap est invitée à prendre contact avec l'Ugsel.

